

Formation de Praticien en Massage Canin

Présentation générale de la formation

Le Praticien en Massage Canin apporte du mieux-être aux chiens par un toucher précis et mesuré, des pressions et des lissages pour un massage doux et complet.

Ce professionnel formé au métier de Praticien en Massage Canin observe le chien, détermine, sent et ressent ses besoins physiques et psychologiques afin de proposer un massage personnalisé et adapté à chaque animal.

Objectifs

Cette « approche comportementaliste » du massage canin vous permettra de :

- vous adapter au chien et bien communiquer avec lui grâce à la connaissance des signaux qu'il émet,
- avoir la bonne approche pour adapter le massage en fonction de son tempérament et de sa condition,
- prendre en compte et assurer une prise en charge globale du chien,
- proposer un service de qualité, respectueux de l'animal.

Attention ! Le massage ne remplace pas les soins vétérinaires.

Le praticien en massage canin travaille uniquement dans le but d'apporter confort et bien-être aux chiens. Il ne pose pas de diagnostic, n'effectue aucune manipulation ostéopathique, ni d'actes relevant de la médecine vétérinaire.

Les séances ne sont pas à visée thérapeutique.

Durée : 49h de cours et de mises en pratique

Les heures à consacrer aux travaux personnels demandés ne sont pas comprises dans le calcul des heures de formation (le rythme de travail est variable d'une personne à l'autre).

Dates : cocher la session choisie sur la demande d'inscription

Horaires : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30

Ces horaires peuvent légèrement varier en fonction des besoins et en accord avec tous les partenaires de la formation.

Lieux de formation :

Nous vous accueillons :

- à Dorlisheim : Bowling du Trèfle, Zone de Loisirs du Trèfle - Lieu dit Burgweg - 67120 DORLISHEIM
- à Pessac : All Suites, 2 rue Antoine Becquerel, 33600 PESSAC
- à Lyon : EOL, 6 rue Nicolas Sicard, 69005 LYON
- à Rambouillet : Bergerie Nationale, Parc du Château, 78120 RAMBOUILLET

Formateurs :

Pour la partie « Praticien en Massage Canin » : Elodie Martins, Praticienne en massage canin, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, Comportementaliste, Conseillère en éducation canine et conseillère en Fleurs de Bach.

Pour la partie « Premiers Secours » : Elodie Martins

Pour la partie « Fleurs de Bach » : Elodie Martins

Pour la partie « attestation de connaissances » : Colette Bock / Cécile Chapelon / Romuald Deschodt / Clément Moeglin / Aurélie Pimenta.

Public et prérequis :

Cette formation s'adresse :

- à toute personne désireuse de devenir praticien/ne en massage canin en activité principale ou complémentaire.
- aux professionnels du monde animalier (vétérinaire, ostéopathe, comportementaliste, éducateur canin, éleveur, pensionneur, toiletteur...) qui travaillent avec les chiens et qui sont désireux de proposer un service complémentaire à leur activité. Cette formation vous apportera la qualification nécessaire et une valeur ajoutée à vos activités principales.
- Aux familles d'accueil et/ou bénévoles d'associations de protection animale
- Aux familles d'accueils des chiens destinés aux personnes en situation de handicap.
- A tout propriétaire de chien, toute personne passionnée et sensible au bien-être du chien, désireux de pratiquer le massage canin à titre professionnel.



Chaque stagiaire vient obligatoirement avec son chien ou un chien qu'il connaît bien.

Le chien doit être sociable et ne pas présenter de comportements qui pourraient déranger le bon déroulement de la formation (agitations, comportements asociaux, destructions, nuisances sonores et perturbations diverses).

Nous nous déplaçons pour les 2 demi-journées de pratique, un véhicule est donc nécessaire afin d'être autonome durant les journées de cours.

Points de vigilance :

Il est souhaitable d'avoir côtoyé régulièrement, dans le milieu privé ou professionnel, des chiens et d'avoir un bon contact avec chiens et humains.

Tarif :

En financement personnel :

- **1400 €** pour la formation « Praticien en Massage Canin »
- **300 €** pour l'option « attestation de connaissances » (ancien CCAD) catégories « chien » et « chat », obligatoire pour exercer

- **200€** pour l'option Premiers Secours Canins et Félines
- **100€** pour l'option « Initiation aux Fleurs de Bach »
 - Réduction de 10% pour les anciens élèves (éducateur/comportementaliste) de Vox Animæ
 - Majoration de 10% en cas de prise en charge par un organisme de financement

En tant qu'organisme de formation professionnelle, Vox Animæ est exonéré de TVA au titre de l'article 261-4-4°A du CGI, les tarifs sont donc indiqués nets de taxe.

Un versement d'arrhes sera établi afin de valider l'inscription de l'apprenant, et le règlement du solde, à la charge de l'apprenant, sera versé soit dans sa totalité sous la forme d'un chèque ou d'un virement bancaire, dès le début de la formation, soit en 2 à 4 versements mensuels.

Toute autre disposition de paiement pourra faire l'objet d'une discussion et d'un accord signé contractuellement entre l'apprenant et Vox Animæ.

Délai d'accès : En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir 20 jours avant le début de la formation. En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

Hébergement / repas : chaque participant se charge de son logement et de son repas

Méthodes mobilisées :

Chacune des sessions proposées est composée de théorie suivie de mises en situation : photos, schémas, vidéos, exercices pratiques (selon les possibilités) avec les chiens des stagiaires, des chiens de refuge et/ou des chiens venant de clients extérieurs à la formation.

Chaque jour vous pratiquez afin de développer votre toucher et votre ressenti.

Modalité d'évaluation :

Une vérification des acquis de la veille est faite chaque jour.

La formatrice informera chaque stagiaire des points de vigilance et des cours à revoir.

Outre le comportement général en formation (dont particulièrement l'assiduité aux cours, la ponctualité, la solidarité et l'entraide, l'intégration dans le groupe de stagiaires), plusieurs épreuves doivent être validées afin d'obtenir l'attestation de réussite de la formation:

- l'efficacité lors des mises en pratique durant la formation
- une évaluation écrite en salle qui a lieu le dernier jour de formation et permet d'évaluer les connaissances théoriques et pratiques
- un mémoire de fin de formation qui est travaillé par le stagiaire en autonomie à l'issue de sa formation et qui doit être rendu 6 mois après la formation

Un certificat de suivi de formation est délivré au stagiaire ayant suivi la totalité du programme, il permet de justifier de la présence en formation du stagiaire (et non de sa compétence).

L'attestation de réussite sera délivrée au stagiaire qui aura rendu son travail écrit de fin de formation (mémoire) et qui a obtenu une moyenne générale conforme aux attentes de Vox Animæ et de la formatrice. Donc la remise de cette attestation n'intervient pas immédiatement après le suivi de la formation.

A contrario, une formation interrompue dans son déroulement par le stagiaire ne pourra conduire à l'obtention du diplôme.

Accessibilité :

Cette formation est a priori accessible quel que soit le type de handicap ; cependant, sachez que :

- La compréhension des animaux et de leur état émotionnel passe par des signaux visuels et vocaux qu'il est important de pouvoir détecter pour apprécier l'approche à favoriser
- Une certaine dextérité et maîtrise précise de ses propres mouvements sont nécessaires
- En cas de mobilité limitée du stagiaire : les massages sont généralement réalisés au sol, mais avec de petits chiens ou des chiens habitués, il est possible de pratiquer des massages sur une table
- Le contenu nécessite une bonne capacité de mémorisation et de restitution
- Elle est dispensée à l'aide de différents supports projetés et commentés par le formateur

Chaque situation étant spécifique, contactez-nous pour que nous puissions affiner avec vous la possibilité de vous accueillir en formation !

Options :

- Une formation de Premiers Secours Canins et Félines est proposée en option et comprend 14 heures de cours supplémentaires.
- Une formation attestation de connaissances « chien et chat » (ancien CCAD) est également possible : 21h de formation et passage de l'examen.
- Une formation Initiation aux Fleurs de Bach est proposée : 7h de formation.

Pour ces formations optionnelles, les chiens ne sont pas admis en salle.



PROGRAMME
<p>Jour 1 : Accueil et présentation de l'objectif pédagogique de la session et de la déontologie enseignée. Les bienfaits et les contre-indications du massage canin Les bienfaits du Toucher L'histoire du massage canin Découverte de la médecine traditionnelle chinoise</p>
<p>Jour 2 : L'âge, l'état de santé du chien, un prérequis essentiel avant de procéder à un massage afin de s'adapter à sa condition physique. Découvrir et connaître les méridiens Compréhension des signaux canins essentiels pour un massage respectueux et sans risque. Anatomie : les 9 grands systèmes du corps et particulièrement le système musculosquelettique</p>
<p>Jour 3 : Les différents Touchers lors d'un massage Développer le bon Toucher Le brossage énergétique</p>
<p>Jour 4 : Protocole complet de massage : de la tête jusqu'au bout de la queue Révisions et temps d'échange</p>
<p>Jour 5 : Les bonnes conditions Préparation du praticien Le comportement agressif chez le chien : le comprendre et l'anticiper Approcher et masser des chiens inconnus</p>
<p>Jour 6 : Mise en pratique en situation réelle (des clients viendront pour faire masser leur chien) Travailler en collaboration avec les professionnels du milieu canin : vétérinaire, éducateur, comportementaliste, ostéopathe...</p>
<p>Jour 7 : Les produits bien-être complémentaires au massage Développer son activité : parler du massage, déterminer ses tarifs, qui démarcher... Révisions et temps d'échange Travail écrit de fin de formation</p>
<p>Option attestation de connaissances « chien » et « chat » : 3 jours de formation : Formation professionnelle continue pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie</p>
<p>Option Fleurs de Bach : 1 jour de formation</p>
<p>Option Formation aux Premiers Secours Canins et Félines : 2 jours de formation</p>

Cochez la date, le lieu et les options choisis :

	Chiens admis en salle		Chiens non admis en salle	
	Formation « praticien en massage canin »	Option « premiers secours »	Option « attestation de connaissances »	Option « Fleurs de Bach »
Rambouillet (78)	<input type="checkbox"/> 15-18 + 21-23 juin 2021 1400€*	<input type="checkbox"/> 24-25 juin 2021 200€**	<input type="checkbox"/> 04-06 mai 2021 300€**	<input type="checkbox"/> 14 juin 2021 100€**
Lyon (69)	<input type="checkbox"/> 05-08 + 11-13 octobre 2021 1400€*	<input type="checkbox"/> 14-15 octobre 2021 200€**	<input type="checkbox"/> 08-10 novembre 2021 300€**	<input type="checkbox"/> 04 octobre 2021 100€**

* Tarif dans le cadre d'un autofinancement

** Tarif dans le cadre d'un autofinancement et de l'inscription à la formation « Praticien en Massage Canin »

Vous financez vous-même la formation

→ anciens élèves (éducateur/comportementaliste) de Vox Animae (-10%)

Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme, précisez :

↳ Si vous demandez une prise en charge via Pôle Emploi, nous vous remercions de nous indiquer votre identifiant Pôle Emploi :

Comment nous avez-vous connu ?

Êtes-vous en situation de handicap ? oui non

Bulletin à envoyer accompagné des arrhes (290€) en cas de financement personnel à :

VOX ANIMAE – PMC – 5a rue du chemin neuf – 67280 NIEDERHASLACH

A réception, nous vous transmettrons votre contrat, avec les Conditions Générales de Vente et le Règlement Intérieur, ainsi que votre facture si vous financez vous-même la formation.